

*Article 31 du Règlement*

[Traduction]

**PETRO-CANADA**

**M. Scott Thorkelson (Edmonton—Strathcona):** Monsieur le Président, la Corporation Petro-Canada pour l'assistance internationale a décidé de ne plus donner de bourses aux étudiants du *Summer Petroleum Program* de l'université de l'Alberta.

La société a retiré son appui d'une façon arrogante sans prévenir l'université de l'Alberta, qui a été obligée d'annuler ce programme. Le *Summer Petroleum Program* a permis de former plus de 300 personnes des pays en voie de développement au cours des sept dernières années.

Il a formé des gens qui reviennent en Alberta pour acheter l'équipement et la technologie de l'exploitation pétrolière.

En même temps, Petro-Canada verse 10 millions de dollars en cinq ans, soit quatre fois plus que ce qu'elle versait à l'université de l'Alberta, à une institution du centre du Canada qui est située à plus de 2 500 milles des champs pétrolifères.

Je blâme les fonctionnaires arrogants, suffisants, prétentieux et centralisateurs de la Corporation Petro-Canada pour l'assistance internationale qui n'ont même pas eu la décence de prévenir l'université de l'Alberta.

Les Canadiens de l'Ouest méritent mieux qu'une gifle.

\* \* \*

**LE PROJET SCOTIA SYNFUELS**

**M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond—Est):** Monsieur le Président, le Cap-Breton est une région qui a connu plus que sa part de difficultés économiques. Le projet Scotia Synfuels pourrait revitaliser toute l'économie de l'île. Ce projet promet la création de 2000 emplois permanents dans la partie industrielle du Cap-Breton et le nord-est du reste de la Nouvelle-Écosse.

C'est un projet souhaitable du point de vue environnemental, vu qu'il fera appel au système d'utilisation des combustibles le plus perfectionné sur le plan antipollution. Ce sont les investisseurs privés qui assument les plus grands risques et non le contribuable. Ce projet rapporterait plus de 800 millions en impôts sur les sociétés.

Le projet Scotia Synfuels vise à utiliser le potentiel humain du Cap-Breton et son potentiel énergétique, à savoir son charbon.

Le 18 avril 1990, l'assemblée législative de Nouvelle-Écosse a adopté à l'unanimité une résolution appuyant ce projet. De même, hier, les maires de toutes les localités du Cap-Breton ont appuyé ce projet sans aucune réserve.

Toutefois, il faut l'approbation du gouvernement fédéral pour avoir droit au crédit d'impôt à l'investissement au Cap-Breton et à des stimulants de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

Je demande au gouvernement du Canada de recommander ce projet, qui contribuera considérablement au développement économique de la région et qui donnera espoir aux habitants du Cap-Breton.

\* \* \*

**LE PARTI PROGRESSISTE CONSERVATEUR DE L'ONTARIO**

**M. Terry Clifford (London—Middlesex):** Monsieur le Président, au moment où la réforme démocratique continue de faire son chemin dans le monde entier, il est rafraîchissant de voir les Canadiens ici même, en Ontario, apporter des améliorations novatrices à notre propre démocratie.

Le Parti progressiste conservateur de l'Ontario mérite des félicitations pour avoir permis à tous ses membres de participer directement à l'élection de Michael Harris, député de Nipissing, comme chef de ce grand parti.

Il convient aussi de féliciter Diane Cunningham, députée de London-Nord, pour avoir mené une campagne difficile mais loyale. Je suis certain que tous les députés de mon parti se joignent à moi pour souhaiter beaucoup de succès à Mike Harris dans son rôle important de chef du Parti progressiste conservateur de l'Ontario.

Cette initiative des progressistes conservateurs est un excellent exemple de la vraie démocratie non seulement pour la Chambre des communes, mais aussi pour toutes les assemblées législatives du pays.

Les gens en quête de liberté partout dans le monde peuvent tirer une importante leçon de cet événement. La démocratie, une fois qu'on l'a obtenue, doit évoluer pour prospérer. En Ontario, la démocratie prospère.